

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES
ARRONDISSEMENT DE BRIANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE



Délibération du Conseil Municipal
N°2022-033
PARTICIPATION FONDS DE SOLIDARITE POUR LE
LOGEMENT

Séance du : 21 avril 2022

Date de convocation : 12 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : PIC Jean-Pierre, SIONNET Philippe, PIQUEMAL Michel, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Stéphane, SIONNET Anthony, JACOB Roland (Arrivé à 18h30)

Pouvoir de : FERRIER Nathalie à FERRIER Stéphane, GILBERT Herve à FAUST Alain

Absent : FERRIER Nathalie, ONOL LANG Per, GILBERT Herve

Secrétaire de séance élu : FAUST Alain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire, présente aux membres du conseil une demande de participation pour la commune de La Grave au Fonds de Solidarité pour le logement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide une participation de 196.80 € au Fonds de Solidarité pour le logement,
- Autorise Monsieur le Maire, à signer la convention avec le département des hautes alpes.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :

Date affichage :

